

**SNCP**

60, rue Auber
94408 Vitry-sur-Seine Cedex

Tél. : +33 1 49 60 57 57

Fax : +33 1 45 21 03 50

www.lecaoutchouc.com

info@lecaoutchouc.com

Période couverte par la présente Communication sur l'engagement : De mai 2018 à mai 2021

Partie I : Déclaration de soutien continu

Le 24 Aout 2021

Je suis heureux de confirmer que le SNCP (Syndicat National des Caoutchoucs et des polymères), syndicat professionnel rassemblant plus de 120 entreprises adhérentes, réitère son soutien envers le Global compact des Nations Unies et de ses dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ceci représente notre Communication sur l'engagement avec le pacte mondial des Nations unies. Les réactions de nos parties prenantes sont les bienvenues.

Dans cette communication sur l'Engagement, nous décrivons les actions prises par notre Syndicat professionnel pour soutenir le Global compact des Nations Unies et ses principes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement.

Madame Crusson-rubio
Directrice Développement Durable

Partie II : Description des actions

Le SNCP est actif dans plusieurs principes du Global Compact au niveau des Normes internationales du travail et de l'environnement et mentionne son engagement chaque année dans son rapport d'activité. Vous trouverez, ci-dessous, un quelques-unes de nos actions dans les différents thèmes des ODD, nos actions portant plus précisément au niveau des Normes internationales du travail via le renforcement du dialogue social et l'attractivité de nos métiers et au niveau des actions en faveur de l'environnement.

En 2020, la crise sanitaire mondiale que nous avons connu et qui perdure a bousculé nos fonctionnements. Elle nous a obligé à repenser notre organisation du travail et nos relations avec nos parties prenantes du point de vue des modes de communications :

- des actions afin de pérenniser l'emploi tout en protégeant les entreprises, (le SNCP a tenu à négocier un projet d'accord national autour de l'Activité Partielle de Longue Durée - APLD),
- un suivi économique plus rapproché
- des documents pour assurer la protection des salariés et le fonctionnement des sites industriels lors de cette crise sanitaire (le SNCP a fait valider par le ministère du travail un protocole de mesures sanitaires)....



Normes internationales du travail

Conduite des négociations collectives :



Le SNCP continue à être moteur dans le cadre des accords sur les salaires inhérents à notre responsabilité vis-à-vis de la convention collective. La signature d'un accord national sur les salaires minima conventionnels avec les partenaires sociaux a de nouveau été convu en 2021. L'accord du 24 Mars 2021 traduit la volonté des partenaires sociaux de promouvoir l'attractivité de la branche dans un dialogue social retrouvé et constructif.

Autre action concrète, dès 2018 le SNCP s'est engagé dans le développement de l'emploi et des compétences dans la filière automobile en signant avec l'Etat un Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) du secteur automobile. En effet, la branche caoutchouc étant très liée à la mobilité, la transformation de la motorisation est un défi sans précédent pour notre branche. Pour soutenir cet effort, les partenaires sociaux via la section paritaire professionnelle ont décidé de financer la modernisation des équipements de l'IFOCA et de soutenir la refonte des enseignements dispensés par cet institut de formation professionnel dédié aux métiers du Caoutchouc.

Le SNCP a par ailleurs accru sa participation aux réunions paritaires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie en rejoignant l'instance « Priorités et Coordination » du CTNE. Cette instance définit en concertation avec les partenaires sociaux les actions prioritaires de Comité National Technique afin de promouvoir les actions liées à la sécurité des salariés. Le SNCP participe à la réalisation et diffuse ainsi régulièrement les outils mis en place par la CNAM pour aider les entreprises à protéger leurs salariés.



Developpement durable – caoutchouc durable:



Le SNCP a rejoint en tant que membre l'IRSG en 2021. L'IRSG pilote le programme SNRI (Sustainable Natural Rubber initiative) et développe toute une série d'action autour des ODD, s'engageant notamment dans les points listés ci-dessous. Les travaux actuels sont axés autour de la déforestation et de la séquestration carbone des plantations et donc leur action sur l'environnement dans sa globalité.

Sustainable Development Goals by the UN

The sustainable development goals are a collection of 17 global goals set by the United Nations General Assembly in 2015 for the year 2030.

The SDGs are part of Resolution 70/1 of the United Nations General Assembly, the 2030 Agenda.



Lors du dernier forum mondial, le SNCP a ainsi apporté aux panelistes une vision française des enjeux du développement durable (en lien avec la loi AGECL et la future loi climat et résilience) et a ainsi pu alerter sur les opportunités et risques auxquels nous allons devoir nous adapter.

Depuis fin 2021 un GT déforestation a été créé afin de répondre au mieux aux sollicitations en lien avec la SNDI (stratégie Nationale contre la déforestation importée) qui liste l'hévéa comme une des commodités à surveiller.

Prolongement de la durée de vie des pneumatiques / Rechapage :



Les travaux en lien avec l'engagement pour la Croissance Verte (ECV) signé le 01 février 2017 ont permis d'alerter/informer les pouvoirs publics sur les bénéfices du rechapage. Ceci nous a permis de défendre l'idée d'une commande publique plus vertueuse sur le plan environnemental (moins consommation de matières premières et

d'énergie) et ainsi introduire un article en lien avec ce sujet dans la loi AGECL. Cette modification de vision a été précurseur puisque ceci fut ensuite discuté dans la loi climat et résilience de manière plus générale en s'appuyant sur le fait que la réutilisation/réparation est bien évidemment la solution la plus responsable pour protéger l'environnement et retarder l'apparition du déchet final.

Economie circulaire :



La publication de la loi AGECL en France mais aussi le pacte vert européen a mis en évidence la nécessité de se mobiliser pour améliorer le recyclage des caoutchoucs en France.

Le SNCP a porté à la connaissance des institutions les problématiques de la filière caoutchouc vis-à-vis de l'économie circulaire et s'est engagé à développer des projets Economie Circulaire. Afin de nous préparer aux

différentes échéances il nous est indispensable de

- Bien connaître nos déchets pour travailler en priorité sur les gros volumes
- Bien trier nos déchets pour permettre la réincorporation la plus efficiente
- Mixer les Matières Premières secondaires pour limiter la dégradation de leurs propriétés
- Permettre à chaque entreprise d'acquérir les outils pour une meilleure économie circulaire

Ainsi via ses actions et pour permettre de répondre aux objectifs listés ci-dessus, le SNCP a obtenu que le dispositif ORPLAST (Objectif Recyclage PLASTiques) soit ouvert aux élastomères.

Partie III : Mesure des résultats

1. Pour la profession.

Chaque année de nombreuses publications jalonnent l'activité du SNCP et à titre d'exemple vous trouvez ci-dessous nos derniers rapport d'activité

- 2018-2019 : <http://www.cfcp-caoutchouc.com/168-rapport-d-activite-cfcp-2018>
- 2019-2020 : <https://www.cfcp-caoutchouc.com/225-5-mai-2020-publication-du-rapport-d-activite-2019-2020-du-centre-francais-du-caoutchouc-et-des-polymeres>
- 2020-2021 : <http://www.cfcp-caoutchouc.com/281-publication-du-rapport-d-activite-2020-2021-du-centre-francais-du-caoutchouc-et-des-polymeres>

De manière plus détaillée vous trouverez, ci-dessous, les actions menées par le SNCP, leurs impacts et les résultats mesurés :

	Nombre	Nombre d'entreprises de la branche sensibilisées	Résultats

Affaires sociales	12 en 2018 12 en 2019 12 en 2020 6 en 2021	91%	Accords sur les minima salariaux Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) APLD Mise en place d'une plateforme de prêt de main d'oeuvre
Protection des salariés	4 en 2018 4 en 2019 24 en 2020 4 en 2021	91%	Protocole sanitaire pour les industrie du caoutchouc. Suivi journalier de la pandémie covid19 en 2020 jusqu'à la mise en place du service etalab.
CNAM	3 en 2018 5 en 2019 2 en 2020 6 en 2021	91%	Suivi de l'accidentologie et de la sinistralité

	Nombre	Nombre d'entreprises de la branche sensibilisées	Résultats
Economie circulaire	2 en 2018 4 en 2019 6 en 2020 4 en 2021	91%	Nombreuses communications à des colloques/webinaires
Rechappage (économie matières premières)	4 en 2018 6 en 2019 4 en 2020 3 en 2021	100% des acteurs concernés (rechappeurs, distributeurs spécialisés, collecteurs, écon-organismes)	Engagement pour une croissance verte (2007 - 2019) Article 60 loi AGEC - 2020 Travail sur l'image du

			produit pneu rechapable / rechapé (création site spécialisé, relations presse, conférence dans des salons professionnels...)
Relations avec les parties prenantes	3 en 2018 2 en 2019 4 en 2020 2 en 2021	91%	Participation au comité RSE de la PFA. Plan de relance automobile Signature du Code de performances et de bonnes pratiques pour rééquilibrer les relations clients/fournisseurs dans la filière auto

2. Pour le CFCP.

Le SNCP s'intègre dans un centre de compétence plus global, le CFCP (Centre Français du Caoutchouc et des Polymères) afin d'apporter son appui au développement de la filière caoutchouc en France et à l'international. Nous fédérons, nous représentons, nous conseillons et nous formons les professionnels du caoutchouc au sein d'une même maison dont les fondations sont notre Syndicat (SNCP), notre centre technique (LRCCP), notre école de formation (IFOCA) et notre fondation (FDCA). Notre équipe contribue par ses métiers, ses expertises et sa passion à transmettre ses savoirs et à accompagner les industriels de la filière.

L'accompagnement des collaborateurs dans leur parcours professionnel est vu comme particulièrement important et mis en œuvre via des mentorats (transmission des compétences et des connaissances) et via un programme d'accompagnement personnalisé afin de permettre à tous les collaborateurs du centre de se développer et de se révéler. Après un diagnostic organisationnel et des évaluations individuelles (DISC et Forces motrices), un accompagnement à la transformation du CFCP a été engagé via des modules spécifiques liés par exemple au développement des compétences, au feedback. Le développement de la marque employeur a aussi été engagé afin de refléter les valeurs du CFCP et de ses équipes.